المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ

وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي

Termes de référence pour la mobilisation d'une expertise pour un appui à l'intégration des composantes de l'éducation à la santé reproductive (ESR) dans les curricula

1. Contexte :

L'amélioration du bien-être des jeunes est une préoccupation croissante de la communauté internationale. Au Maroc aujourd'hui cette question est cruciale surtout avec la conjoncture de la pandémie COVID 19.

Dans le monde, les jeunes âgés de 10 à 24 ans représentent 25% de la population : soit au total 1,8 milliard dont la plupart vivent dans les pays à revenus bas et moyens. Ils sont confrontés à des difficultés considérables, à savoir le VIH, les infections sexuellement transmises (IST), les grossesses précoces, l'avortement non- sécurisé et la violence basée sur le genre.

Investir dans la protection, l'éducation et la santé des jeunes est une priorité stratégique pour la croissance économique et le développement social du pays, en harmonie avec les visées du nouveau modèle de développement.

La jeunesse marocaine étant confrontée à de nouvelles problématiques et nouveaux fléaux. Elle devient de plus en plus vulnérable, car elle fait face à plusieurs obstacles qui la privent d'un passage sain de l'adolescence à l'âge adulte.

Ces tendances peuvent avoir des conséquences graves, si l'on considère l'accès limité des jeunes à l'éducation, l'information et les services en matière de santé sexuelle et reproductive.

En effet, les sensibilités culturelles et les tabous qui entourent la sexualité empêchent souvent d'envisager l'éducation complète à la santé reproductive, sous le prétexte qu'elle pourrait entraîner une activité sexuelle plus précoce et des comportements sexuels plus risqués.
Cependant, il a été prouvé que l'éducation à la santé reproductive n'entraine pas la précocité de l'activité sexuelle, bien au contraire, elle a un impact positif sur les comportements sexuels sains. Elle permet aux jeunes de prendre des décisions éclairées sur leur santé, d'acquérir des connaissances pratiques et d'adopter des comportements plus responsables.
La jeunesse marocaine étant confrontée à de nouvelles problématiques et nouveaux fléaux, et afin de fournir aux adolescents et aux jeunes une éducation en matière de la santé reproductive adaptée aux besoins en fonction de l'âge, en insistant sur des valeurs telles que le respect, l'inclusion, la non-discrimination, l'égalité et la responsabilité ; et pour garantir un bien-être des jeunes et leur permettre de jouir de leurs droits , il nous faut comprendre cette catégorie de population, ses besoins et ses spécificités afin de les aider à prendre des décisions réfléchies et à résoudre leurs problèmes, faire face aux émotions et maitriser le stress, et à acquérir les compétences nécessaires pour s' adapter à l'environnement qui leur est offert et avoir la résilience face à l'influence des pairs.

Un partenariat entre le ministère de l'éducation nationale et l'UNFPA au Maroc a eu lieu pour promouvoir la santé reproductive et plus spécifiquement le droit à l'information, la formation et à l'éducation, et accompagner la Direction des Curricula pour l'intégration des composantes de l'éducation à la santé reproductive dans les programmes et les manuels scolaires du cycle primaire et secondaire à travers des activités de renforcement de capacités des acteurs clés (inspecteurs, enseignants, concepteurs et élaborateurs des curricula), ainsi que le développement des supports didactiques et pédagogiques pour la transposition pédagogique du contenu des unités axées sur la santé et bien-être des jeunes.

L'UNFPA est sollicité pour apporter un appui technique à travers une expertise qui pourra accompagner la direction des curricula dans cette perspective. Dans ce cadre, le Ministère de l'éducation nationale lance un appel à consultation pour le recrutement d'un.e consultant.e ou équipe de consultants pour appuyer la direction de curricula afin d'intégrer des composantes de l'éducation à la santé reproductive dans les curricula à travers plusieurs travaux et actions en parfaite coordination avec les acteurs clés.

2. Objectif de la consultation

Cette consultation vise l'appui technique pour atteindre les objectifs suivants :

+ Production des dispositifs pédagogiques (référentiel, fiches pédagogiques) pour les enseignants aux cycles primaire et secondaire collégial autour de l'éducation à la santé reproductive ;

+ Formation de 25 formateurs nationaux et 480 enseignants en présentiel/ à distance sur la transposition pédagogique du dispositif relatif à l'ESR ;

+ Participation/ animation d'un séminaire international en ligne sur l'ESR dans le milieu scolaire ;

+ Organisation et animation d'un atelier sur l'analyse des manuels scolaires du primaire et secondaire collégial, en vue d'un alignement avec les standards internationaux en matière d'ESR.

3- Obligations du prestataire

Pour la réalisation de ses missions, objets du présent contrat, le prestataire s'engage à :

- Préparer une note méthodologique détaillée pour la consultation ;
- Elaborer une note conceptuelle pour l'étude en conformité avec les objectifs sus-mentionnés ;
- Elaborer un document de synthèse sur la transposition pédagogique du dispositif relatif à l'ESR ;

- Développement d'un programme de formation pour les différents intervenant dans le processus de la transposition pédagogique des curricula en matière de ESR ;
- Animation des formations et des ateliers d'analyse des manuels scolaires, et élaboration des livrables de toutes les activités organisées ;
- Procéder à une analyse de l'intégration de l'ESR dans les programmes scolaires en proposant le dosage savant de cette intégration prenant en considération la cohérence et le continuum entre les trois cycles d'enseignement ;
- Assurer la préparation et la facilitation du séminaire international en ligne sur l'ESR dans le milieu scolaire ;
- Tenir des rencontres périodiques avec le comité de pilotage pour le suivi de la consultation.

4. Localisation et durée du contrat

La prestation durera 60 jours calendaires, à compter de la date de signature de contrat jusqu'à la mise en œuvre des objectifs assignés au consultant, et la remise du rapport de la consultation.

6. Livrables attendus :

- Note méthodologique détaillé de la consultation ;
- Dispositifs pédagogiques autour de l'ESR ;
- Un document de synthèse sur la transposition pédagogique du dispositif relatif à l'ESR ;
- Rapports détaillés sur les outputs des sessions de formation et des ateliers d'analyse des manuels scolaires, et les enseignements majeurs des best practices à l'issue du séminaire international sur l'ESR ;
- Un document synthétique d'analyse de l'intégration de l'ESR dans les programmes scolaires, et les pistes susceptibles d'assoir une intégration cohérente qui assure le continuum entre les trois cycles d'enseignement ;
- Un Rapport global du déroulement de la mission.

7. Qualifications et compétences requises

- Chercheur(s) en science de l'éducation, en sociologie et en bonne connaissance des principes de l'éducation à la santé reproductive et sexuelle ;

- Expérience prouvée en développement des programmes dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie ;

- Expérience prouvée dans l'élaboration des stratégies et/ou de planification stratégique ;
- Expérience prouvée dans l'animation des évènements et rencontres scientifiques et de formation des adultes ;

- Une connaissance du paysage et des appuis institutionnels au secteur de l'éducation national au Maroc ;
- Un bon esprit analytique et de synthèse ;
- Des capacités rédactionnelles confirmées ;
- Une maitrise des langues (au moins le français et l'arabe) et de l'outil informatique.

8. Soumission des candidatures :

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, leur CV ainsi qu'une note méthodologique de la consultation avec une offre financière à l'adresse mail suivante : elamrani.sidirachid@gmail.com, jamai@unfpa.org. Au plus tard le 14 septembre 2021 à 22h00 GMT+1, date et heure limites de réception des candidatures.
Le sujet de l'email doit impérativement porter la mention suivante : « **Consultation MEN-SR**»
Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.